


SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018	ADMINISTRATION GENERALE
DCM181018-0-04	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE RADIOCOMMUNICATION SUR LE RESEAU RUBIS ENTRE LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA COMMUNE DE LA GAUDE

CERTIFIE EXECUTOIRE :		NOMBRE DE MEMBRES		CONVOCAION le 12 OCTOBRE 2018 N° 137/18
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 006-210600656-20181023-DCM-0-04-DE	Affichage en mairie le	En exercice	29	Le Maire,
Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 23/10/2018		Présents	21	
Pour l'autorité compétente par délégation 		Représentés	6	
		Votants	27	
		Absents	2	

L'An deux mille dix-huit, le 18 octobre, à 17H30, le conseil municipal de la Commune de La Gaude, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Monsieur Bruno BETTATI, Maire.

Secrétaire de Séance : Madame Monique TOSELLO.

ETAIENT PRESENTS

M. Bruno BETTATI, **Maire**,

M. Michel DESSUS, ~~Mme Claude BRUN~~, Mme Barbara MERLINO-BARTOLINI,
M. Bernard HULLIN, ~~Mme Christine MALOT~~, M. Laurent FUGEN, Mme
Christiane COTTO, M. Jean-Pierre ALFONSI, **Adjoints**,

M. Jean-François SALUZZO, ~~M. Jean-Marie VALENZA~~, Mme Anne-Marie
ALBERO, ~~Mme Laetitia SANTINI-ROUBAUD~~, M. François AMMI, M. Alexis
FONTAINE, M. Jean-Marc BOURDARIAT, M. Roger DROUIN, ~~M. Jean-Marie
CUER~~, Mme Monique TOSELLO, ~~Mme Pascale MONROLIN~~,
Mme Vanessa SIEGEL, Mme Evelyne SERRA, ~~Mme Laurence SCIARRI~~, Mme
Sophie EDDAHABI, Mme Sabrina MONTULÉ, M. Olivier RENAUDO, ~~Mme
Nathalie DURAND~~, Mme Patricia PEYROT, M. Frédéric LEFÈVRE, **Conseillers
Municipaux**.

PROCURATIONS

Madame Claude BRUN à Monsieur Bruno BETTATI,
Madame Christine MALOT à Madame Christiane COTTO,
Monsieur Jean-Marie VALENZA à Monsieur Laurent FUGEN,
Madame Pascale MONROLIN à Madame Evelyne SERRA,
Madame Laetitia ROUBAUD à Madame Monique TOSELLO,
Madame Nathalie DURAND à Madame Vanessa SIEGEL.

La coopération opérationnelle entre la Police Municipale et les forces de sécurité de l'Etat est actée par une convention de coordination.

Il convient de renforcer ce dispositif existant en mettant en place l'interopérabilité des réseaux de radiocommunication.

L'objectif est, dans le cadre des missions quotidiennes, de renforcer la coopération opérationnelle entre ces services en :

- Assurant un échange permanent sécurisé et fiable entre le Centre d'Opération et de Renseignement du Groupement de Gendarmerie Départementale des Alpes-Maritimes et les effectifs de la police municipale,
- Transmettant immédiatement les informations opérationnelles nécessaires au bon exercice des missions de voie publique,
- Renforçant la sécurité des équipages par la possibilité de déclencher des appels d'urgence.

Il s'agit d'une démarche visant à optimiser l'efficacité de l'action de sécurité publique.

Pour ce faire, et comme cela a été prévu au budget de la commune, la collectivité va équiper de radios-relais un véhicule de police municipale et doter les agents d'un poste portatif.

Cet équipement permettra aux agents de la Police Municipale de communiquer et d'accéder aux conférences radio de la Gendarmerie Nationale.

La mise en place de ce dispositif nécessite la signature d'une convention.

Considérant l'exposé du rapporteur,

Le CONSEIL MUNICIPAL,
OUÏ le RAPPORTEUR en son Rapport
APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par :

1 Abstention : Madame Sophie EDDAHABI,

26 Voix pour : M. BETTATI, M. DESSUS, Mme BRUN représentée par M. BETTATI, Mme Barbara MERLINO-BARTOLINI, M. Bernard HULLIN, Mme Christine MALOT représentée par Mme Christiane COTTO, M. Laurent FUGEN, Mme Christiane COTTO, M. Jean-Pierre ALFONSI, M. Jean-François SALUZZO, M. Jean-Marie VALENZA représenté par M. Laurent FUGEN, Mme Anne-Marie ALBERO, Mme Laetitia ROUBAUD représentée par Mme Monique TOSELLO, M. François AMMI, M. Alexis FONTAINE, M. Jean-Marc BOURDARIAT, M. Roger DROUIN, Mme Monique TOSELLO, Mme Evelyne SERRA, Mme Sabrina MONTULÉ, M. Olivier RENAUDO, Mme Pascale MONROLIN représentée par Mme Evelyne SERRA, Mme Nathalie DURAND représentée par Mme Vanessa SIEGEL, Mme Vanessa SIEGEL, M. Frédéric LEFÈVRE, Mme Patricia PEYROT.

- **APPROUVE** la convention avec la Gendarmerie Nationale, ci-annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et à effectuer toutes les démarches nécessaires en rapport avec cette convention.

FAIT et DÉLIBÉRÉ les: jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

La Gaude, le 18 octobre 2018,
Le Maire,


Bruno BETTATI.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.